

Bilan Moral de la Présidente

Une deuxième année de mandat de présidence vient de se terminer.

En début 2023, un contact avec la présidence d'AAF a été pris et j'ai trouvé un Président ouvert à créer du lien avec le CNC, mais sans précipitation, car venant d'arriver à la présidence d'AAF et ayant à mettre en confiance son conseil d'administration. Cependant, un projet pourrait voir le jour en 2025, mettant en avant la céramique et le CNC sur un événement d'AAF. 2024 qui permettra je l'espère, de finaliser ce projet.

2023 est une année qui a vu se développer les formations en ligne au CAP de tournage, financées par les fonds CPF. C'était aussi la première année où des élèves de ces formations passaient leur CAP, Le niveau des élèves arrivant de ces formations était variable.... Se pose la question de la position du CNC vis à vis de ces formations.... Personnellement, j'ai décidé pour mon atelier, de ne pas assurer de service « après-vente » à ces organismes de formation en ligne, ni élève pris en stage, ni cuisson. Les élèves des centres céramiques en présentiel ne trouvent pas toujours de lieu de stage et me semblent prioritaires. Le bureau propose qu'une commission sur la valorisation du professionnalisme soit créée afin de réfléchir et de proposer à l'ensemble de nos ateliers des recommandations d'actions ou de réponses face aux demandes des stagiaires de ces organismes de formation virtuelle.

En région parisienne de nombreux ateliers se sont aussi créés depuis deux années, tous saturés par les demandes de personnes qui veulent mettre les mains dans la terre. Une partie de ces ateliers sont animés par des céramistes n'ayant aucune formation professionnelle ou autodidacte sérieuse. J'ai profité d'un marché parisien pour stimuler de jeunes céramistes professionnels à créer une association de céramistes professionnels parisiens. L'acppif « association des céramistes professionnels de Paris et d'Ile de France » verra, je l'espère, le jour d'ici la fin de l'année ou début 2024.

L'an passé, j'avais évoqué la visibilité du CNC, ou plutôt l'invisibilité du CNC sur les manifestations céramiques.

Les questions qui se posent sont : « qu'est-ce qui peut motiver des céramistes professionnels à adhérer à une association du CNC ? Idem pour les associations de céramistes professionnels non adhérentes au CNC à venir nous rejoindre ? Quels services proposons-nous à nos adhérents ? Comment le faire savoir ? » Plaquette, badge, magazine, la commission communication vous fera part de ses propositions pour être plus visible, et Frédéric Lefur de la sienne.

Nous avons par le passé négocié un tarif pour le médiateur à la consommation, puis cette année un tarif pour les tests d'émaux.

J'ai rencontré en septembre un assureur mutualiste pour lui demander de nous faire des propositions de tarifs pour la responsabilité professionnelle, mais aussi la mutuelle santé, et pourquoi pas l'assistance juridique.

Une réflexion de différentes commissions et membres du CNC nous a fait revoir le calendrier des principaux événements organisés par le CNC, à savoir les JNC et l'évènement exposition thématique, toutes deux en biennale. Avoir les deux événements la même année a représenté un gros travail et il vous sera donc proposé par les commissions JNC et événement, un nouveau calendrier. Enfin, afin d'être coordonnés encore plus sur les JNC, un fil rouge vous sera proposé.

Voilà, une deuxième année qui s'achève avec toujours autant de travail de la part des commissions et du bureau que je tiens à tous remercier pour leur enthousiasme et leur pugnacité dans leur volonté à porter notre Collectif toujours plus haut au service des céramistes.

Cependant, le CNC a besoin de nouvelles participations d'adhérents des associations au sein des commissions. Il est rappelé que ces participations sont possibles pour TOUS les adhérents, et pas seulement les délégués. La vitalité du CNC, et ce qu'il peut apporter aux associations membres, dépend directement de l'investissement de chacun dans ces commissions.

Depuis que le CNC ne dispose plus de l'aide financière des AAF, la trésorerie est systématiquement déficitaire. Par conséquent, cette situation est sans issue et nécessite une réaction qui tarde à prendre forme.

Des pistes pour réduire les dépenses, telle que celle des dons de bénévolat pour les frais de déplacements (qui sont l'un des postes les plus importants) peuvent retarder l'épuisement de notre trésorerie, mais pas résoudre la question.

Il nous faut trouver d'autres sources de financements pour nous permettre d'équilibrer notre fonctionnement, voire de permettre de développer des projets plus ambitieux qui nous sont aujourd'hui interdits.

Il me reste une année à effectuer à vos côtés et je vous annonce aujourd'hui, que je ne renouvellerai pas mon mandat au terme de ces trois années, la retraite s'annonçant en 2025. Donc une année à chacun d'entre vous pour réfléchir à sa candidature à la Présidence du CNC....

Nous accueillons cette année 3 nouvelles associations : l' Association des Potiers de l'Ariège et Argile Bretagne en tant que membres actifs et le CNIFOP en tant que membre associé. Bienvenue à eux !

Vous remerciant tous pour votre présence à cette AG de Millau, je vous souhaite une bonne AG.